



Saint-Denis, le 29-08-2022.

Inspection Pédagogique Régionale
Établissements et Vie Scolaire (IA-IPR EVS)
Bureau n° 243
jprevs.secretariat@ac-reunion.fr
24 Avenue Georges Brassens CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

Année scolaire 2022-2023
LETTRE DE RENTREE DES IA-IPR EVS
A l'attention des équipes de direction et vie scolaire
et des professeur(e)s documentalistes.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année scolaire 2022-2023.

Aux personnels arrivants, à ceux qui sont, le cas échéant, de retour ainsi qu'à ceux qui ont obtenu une mutation, nous leur souhaitons la meilleure installation possible dans d'agréables conditions de travail ! Nous en profitons aussi pour féliciter tous nos lauréats de concours.

Concernant le pôle EVS, nous saluons l'arrivée de Denis WEISS, chargé de mission pour les professeur(e)s documentalistes sur une quotité de 50% ; de son côté, Olivier BOYER, chargé de mission pour les CPE, sur une quotité de 50%, poursuit son activité à nos côtés.

Focus : nous remercions, tout particulièrement, les AED pour leur investissement auprès des élèves. Nous leur souhaitons une pleine réussite afin qu'ils trouvent leur voie professionnelle que ce soit au sein de l'éducation nationale en poursuivant leurs missions d'AED ou d'autres missions au service de la réussite des élèves ou encore dans d'autres secteurs d'activité. Nous leur adressons tous nos encouragements quelle que soit la voie qu'ils emprunteront.

Concernant la répartition par secteurs géographiques des inspectrices/teurs EVS :

- **Bassin Sud :** Balbine OLLIER ;
- **Bassin Ouest :** Jean-Marie JESPERE ;
- **Bassin Nord :** Alain SEDILOT ;
- **Bassin Est :** ce bassin est toujours réparti entre les 3 inspectrices/teurs EVS, à savoir :
 - o Sainte-Rose, la Plaine des Palmistes : Balbine OLLIER ;
 - o Saint-Benoît : Jean-Marie JESPERE ;
 - o Saint-André, Bras-Panon, Salazie : Alain SEDILOT.

Rq : pour chacun des bassins ou du secteur de bassin (pour l'Est), l'inspectrice/teur aura en charge l'ensemble des équipes de direction, des CPE et des professeur(e)s documentalistes concernant les problématiques quotidiennes, les demandes de conseil(s), les gestions de crise... etc...

Concernant la répartition académique des dossiers :

- Dans le domaine de la formation :
 - o Personnels de direction / FF : Balbine OLLIER ;
 - o Professeur(e)s documentalistes : Jean-Marie JESPERE ;
 - o Vie scolaire : Alain SEDILOT.
- Dossiers académiques :
 - o Valeurs de la République et laïcité : Balbine OLLIER ;
 - o Comité de pilotage EMI : Jean-Marie JESPERE ;
 - o Etablissements non homologués : Alain SEDILOT.

Rq : d'autres attributions incombent aux inspectrices/teurs EVS mais n'affectent pas, directement, les missions des personnels relevant du champ de l'EVS.

Bien cordialement.



Balbine OLLIER

IA-IPR EVS



Jean-Marie JESPERE

IA-IPR EVS



Alain SEDILOT

IA-IPR EVS